

### EDITORIAL

Modeste par la forme, cette parution ne le sera pas sur le fond.

Ceux qui la rédigeront sont en effet des personnes de qualité, riches d'expérience. Leur indépendance politique et économique est une garantie supplémentaire de leur liberté d'expression.

Et, la vie de ces hommes et ces femmes, conjuguée parfois à leur formation leur permet une analyse de chaque sujet qui débouche sur une optique saine et logique des choses.

Cette Tribune souhaite simplement être une ouverture sur le monde, les problèmes calédoniens, un outil de réflexion à la portée de chacun...

L'idée de cette association est en fait née lorsqu'un grand nombre de femmes et d'hommes ont constaté le désordre provoqué dans l'opinion publique par les **ambitions désordonnées de ceux qui dirigent la Nouvelle-Calédonie : majorité comme opposition.**

Leurs intérêts personnels prennent le pas sur l'intérêt général. Il est ainsi certain que **la Nouvelle-Calédonie court à l'échec. Et c'est une constante historique que l'échec conduit irrémédiablement à des années sombres.**

Bien sûr certains penseront que c'est faire du catastrophisme. La démonstration qui suit prenant pour exemples la métropole et la Nouvelle-Calédonie leur prouvera le contraire.

**Aucun responsable politique calédonien ne prend en compte la situation actuelle de la métropole et ses répercussions certaines sur la Nouvelle-Calédonie.**

La France n'a plus, en ce moment, les moyens de sa politique. Cet état de fait rejaillira inévitablement sur la Nouvelle-Calédonie.

Le Non français au référendum du 29 mai a des conséquences encore difficilement mesurables. Ce résultat a isolé la France de l'Europe mais aussi de la scène internationale. Le couple franco-allemand, jusqu'à présent ciment de l'unité européenne et moteur de sa construction, va connaître des dissensions ; la Grande-Bretagne en profitant pour s'imposer d'autant qu'elle débute la présidence du Conseil. La France en a ainsi été réduite à tenter de s'unifier autour du projet des Jeux Olympiques. On sait aujourd'hui que Londres les accueillera.

La tristesse de l'opinion publique- bien compréhensible- ne doit pas masquer que cela sera sans doute salutaire pour la France car ses responsables pourront ainsi se recentrer sur le vrai problème, comme

l'a dit Thierry Breton : celui du déficit public de la France- malgré des prélèvements obligatoires démentiels- pour lui redonner les moyens de ses ambitions. Pour le combler il faudra imaginer des solutions courageuses.

C'est aussi du courage qu'il faudra à la Nouvelle-Calédonie pour inventer le système ad hoc en se gardant de sombrer dans la litanie démagogique : une imposition plus forte réglera les impérities des dirigeants. Puis, inexorablement, le cercle vicieux s'installera : d'autres problèmes surgiront consécutifs à la diminution des ressources. Les conflits ethniques réapparaîtront car hélas, ils ressurgissent toujours.

Les calédoniens ont donc besoin de se cultiver politiquement. Il faut qu'ils comprennent que la politique n'est pas une honte mais une nécessité afin de régler, dans l'intérêt du plus grand nombre, les affaires publiques.

**Sans connaissance, sans courage et sans imagination, il n'est pas possible de mener une réflexion aboutie.**

A cause de ces lacunes, les calédoniens sont des victimes faciles voire consentantes de ceux qui se mettent en avant sans avoir su, durant les années passées, seuls, faire leur preuve.

L'action politique d'un élu doit être appréciée en plusieurs points .....	p.2
Philippe Gomès et la méthode Coué... ..	p.4
La page est tournée ! .....	p.5
Projets miniers ? Y-a-t-il anguille sous roche ? .....	p.7
L'impact de la hausse des hydrocarbures sur les secteurs économiques de la Nouvelle-Calédonie ..	p.8
Le nouveau rassemblement UMP a du pain sur la planche, son président aussi .....	p.8

# L'action politique d'un élu doit être appréciée en plusieurs points :

L'élu doit toujours garder à l'esprit qu'il n'est pas propriétaire de son mandat. Ce sont les électeurs qui auront toujours le pouvoir de le reconduire ou non dans ses fonctions. Pour autant, cela ne doit pas signifier que l'élu doive faire de la politique politicienne conduisant à la démagogie.

Il doit être seulement guidé par l'intérêt général et jamais par son intérêt personnel quel qu'il soit.

La quête du pouvoir pour le pouvoir est toujours stérile et dangereuse car elle conduit inévitablement à l'acceptation de compromis périlleux pour la population.

L'élu doit prendre conscience qu'il a des devoirs envers la population. Etre élu ne doit pas être une fin en soi, c'est au contraire le commencement du travail.

## A) La routine

Le terme doit être compris dans son sens littéral. Il s'agit donc pour l'élu de son travail quotidien qui va consister en diverses tâches :

- 1) le travail des dossiers,
- 2) le travail en commissions,
- 3) le contact et les relations avec la population : recevoir des gens, appréhender leurs problèmes pour tenter de leur venir en aide...
- 4) la représentation lors de diverses manifestations,
- 5) les réunions publiques qui permettent un échange direct avec la population en même temps qu'elles fournissent un moyen de se compter.

## B) La réflexion, l'imagination et l'anticipation

C'est certainement la partie la plus importante de l'activité d'un élu. Parce que **de cette capacité de réflexion, d'imagination et d'anticipation dépendra sa ligne politique** en d'autres termes son programme politique.

- 1) à tous les niveaux : politique, économique, social, culturel...
- 2) travail à court, moyen et long terme,
- 3) imaginer de nouveaux projets,
- 4) anticiper les éventuels problèmes pouvant survenir

## C) L'action et la réaction

- 1) les projets doivent se concrétiser
- 2) dans le respect de la population
  - tenir ses engagements,
  - s'interdire toute démagogie,
  - dire la vérité, sans pour autant effrayer ; ce qui signifie expliquer les choses autant de fois que nécessaire. Il faut toujours se souvenir que la politique c'est de la pédagogie. Ceci est évidemment à l'opposé de la démarche actuelle qui consiste à faire remonter les idées des sections de base. Les rôles sont ici inversés : c'est bien à l'élu de proposer les idées.

- 3) réaction à la démagogie, aux attaques des opposants.

Il faut systématiquement rétablir la vérité des faits.

## D) La politique

Elle est la résultante de tous les points précédents et particulièrement des idées qui traceront la ligne politique choisie.

Cette méthode a déjà été éprouvée par le passé. Elle a conduit à la solution consensuelle qui a ramené la paix et a conduit à un développement économique que personne ne conteste.

Il faut aussi avoir conscience que nul n'est infaillible et qu'il est par conséquent possible de se tromper. S'être trompé n'est pas grave en soi à la condition cependant d'avoir la volonté de rectifier son erreur dès que l'on s'en est aperçu. Ce qui implique parfois **d'avoir le courage de casser pour reconstruire.**

## E) La communication

Elle est fondamentale parce qu'elle permet de faire connaître à la population ce qui est fait. Pour autant, certaines choses doivent pour un temps au moins rester confidentielles sous peine de faire échouer la ligne politique tracée c'est-à-dire le but politique poursuivi.

# Curieux raisonnement sur les fumées du nickel...

Notre conseiller économique et social, Bernard Paul, associé au secrétaire général de la mairie de Nouméa, ont évoqué, face à Madame Marie-France Cubbada, les fumées du nickel.

Chaque habitant de Nouméa a dû être étonné d'entendre, de la bouche du Docteur Paul, une telle énormité quand il a prétendu que les fumées n'étaient pas gênantes puisqu'elles se répandaient en mer !!!

Par vent de sud-est fallait-il comprendre. Mais que deviennent-elles alors dans toutes les autres hypothèses : pas de vent, vent d'ouest, vent du Nord, vent d'est...il est curieux de constater que Marie-France CuBbada n'a pas pensé à poser la question.

L'affirmation du médecin de la SLN, Bernard Paul est donc absolument étonnante.

Il serait intéressant de demander son avis au Président de la province Sud et à tous ceux qui souffrent des retombées de cette petite pluie de particules rouges.

**Bulletin d'Information**  
**Directeur de la publication :**

XXXXXXXXXXXXXX

**Imprimé par :**

XXXXXXXXXXXXXX

# Relations Ethniques

Problème énorme s'il en est que chacun, administration comprise, pare d'un voile pudique et que les médias se gardent bien de traiter.

Certains objecteront que de bonnes relations ethniques peuvent exister.

En apparence oui.

Les syndicats sont un exemple dans lequel une entente ethnique existe vraiment. Mais, cette entente est exclusivement fondée sur la revendication et la défense des intérêts catégoriels. Une suppression de ces intérêts modifierait inévitablement la donne.

Pour approfondir le raisonnement, il faut le positionner au sein même d'une ethnie.

Lorsque la réflexion naît à l'intérieur même des ethnies, la revendication se fonde alors sur sa propre place et sur celle qui est réservée aux autres. En d'autres termes, sur son intérêt en tant que communauté dans un ensemble.

Ce raisonnement est, en Nouvelle-Calédonie, le postulat de la revendication du droit du premier occupant avec pour corollaire le droit de reconnaître ou non et d'ordonner la place des nouveaux arrivants. Une solution d'apaisement avait localement été trouvée avec la reconnaissance de l'existence de ceux que les canaques voulaient appeler " victimes de l'histoire " qui étaient par voie de conséquence exonérées de responsabilité dans la conquête coloniale.

La question se pose avec une autre acuité aujourd'hui notamment pour la population wallisienne et futunienne installée en Nouvelle-Calédonie de savoir quels sont ses droits et ses devoirs.

Cette communauté ne détient pas de réponse. Pour augmenter son influence et garantir son avenir elle n'a trouvé d'autre moyen que celui d'augmenter son nombre et de refuser un contrôle quelconque sur un citoyen français venant sur un territoire français.

Pour les canaques de la Grande terre et en particulier du Sud cette interrogation en sous-tend deux autres : celle de l'absence de contrôle par l'Etat de l'arrivée des wallisiens et futuniens et celle d'un retour obligatoire à l'issue d'une certaine durée de séjour. Le raisonnement est d'ailleurs valable pour les métropolitains à cette nuance près que ceux-ci ne revendiquent rien, si ce n'est le droit dont jouit tout citoyen français sur un sol français. Les mélanésiens ne les craignent donc pas pour leur masse ou leur force physique mais pour leur inscription sur les listes électorales.

Les Accords de Matignon, par la provincialisation, avaient apporté aux mélanésiens une réponse satisfaisante dans les provinces Nord et Iles. Le sentiment mélanésien global semble être différent depuis quelque temps. Le point culminant et révélateur a été l'épisode de Saint Louis.

Pour mémoire, il est utile de rappeler que des familles wallisiennes et futuniennes avaient été fixées au lieu dit Ave Maria sur décision de la province Sud. Ces gens ont dû partir car ils servaient de cible à deux tribus mélanésiennes en conflit ouvert, mais entre elles.

**Un ressentiment en est né.** Conjugué à la force physique de cette ethnie, il fait d'autant plus peur aux mélanésiens que la masse de leur communauté grandit. A cela s'ajoutent des incidents nocturnes où la force physique l'emporte, l'assimilation plus rapide des wallisiens aux pratiques du monde moderne que les canaques et enfin une volonté plus affirmée d'être actif pour posséder des moyens financiers.

Car, chaque ethnie possède sa vision des choses fondée sur son histoire, ses coutumes...

Mais, il est un point commun entre chacune d'elles : aucune n'appréhende en effet l'ensemble calédonien dans sa globalité mais se limite au contraire à définir son propre intérêt. Or les intérêts sont souvent divergents et se confrontent.

**Dans ce contexte, naturellement, la vision raciste naît.**

Le racisme devient alors un sentiment, une explication, une vue simplificatrice qui submerge le reste.

**L'histoire du monde et de la Nouvelle-Calédonie en particulier est faite de drames dont le racisme est la cause.**

C'est la raison pour laquelle, dans la gestion de ce territoire, les responsables doivent régler le rythme politique en ayant le souci constant d'appréhender la Nouvelle-Calédonie dans sa globalité. Ils doivent par conséquent refuser la négociation démagogique entre individus élus à la recherche d'un quelconque avantage.

Charles de Gaulle disait, à l'issue de son voyage en Nouvelle-Calédonie en 1966 que les mélanésiens ne devaient pas devenir les " relégués " de ce territoire (allusion faite aux libérés du bagne sur le territoire privés de tout droit) mais qu'il y avait une situation existante et que les mélanésiens ne devaient pas vouloir étouffer les autres.

# Philippe Gomès et la méthode Coué...

Le président de l'assemblée de la province Sud a martelé, notamment lors d'un débat télévisé, ce qu'il avait à dire sur la « gravure sur marbre » (ce n'est d'ailleurs pas les tables de la loi de Moïse) s'agissant de la répartition financière inégalitaire entre les provinces.

C'est un phénomène connu partout dans le monde que les mal lotis désertent l'isolement tandis que les nantis retournent vers les campagnes...

Aussi, les calédoniens du Nord et des Iles migrent-ils en province Sud à la recherche de la satisfaction de leurs besoins : un emploi pour nourrir, loger et soigner leur famille, leur permettre de bénéficier d'une éducation, la santé, l'animation...

La province Sud, par sa richesse, attire donc irrésistiblement la population et la méthode Coué du président Gomès n'y changera rien.

Cette attitude démagogique n'est d'ailleurs destinée qu'à séduire les

« associés » sans lesquels la majorité est impossible. Mais, il ne pourra rien y faire.

**La péréquation inégalitaire devra être revue en fonction du peuplement réel des provinces. Il serait donc bon que le " pouvoir " dise à la population si il faut ou non renégocier l'Accord de Nouméa.**

## ASSEMBLEE NATIONALE

Jacques LAFLEUR

DEPUTE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

NOUMEA, le 7 novembre 2005

05.23165N/NL

Harold,

*J'ai entendu ton intervention au journal télévisé de RFO hier soir. Il n'y a pas grand-chose à en retenir sauf que tu as appris à parler pour ne rien dire. Ta façon de t'exprimer est la marque des politiciens, en aucun cas celle des vrais chefs.*

*J'ai également lu ce que tu disais au sujet du corps électoral dans ta récente interview dans les Nouvelles calédoniennes. Tes affirmations sont erronées et tu le sais. Je constate une fois encore que le mensonge ne te gêne toujours pas ... associé à Didier LEROUX et Alain DESCOMBELS, le tableau est complet.*

*Je t'adresse ci-joint la proposition de loi constitutionnelle que Simon LOUECKHOTE et moi-même avons déposée pour éviter tout malentendu.*

*Madame Brigitte GIRADIN a semé le doute dans les esprits au sujet du gel du corps électoral, c'est donc elle que tu devrais dénoncer ainsi que Pierre FROGIER- dont chacun connaît le courage- parce qu'il a ajouté à la confusion.*

*En tout état de cause, tu devrais savoir que vos petites histoires ne m'intéressent pas, mais, tu peux être assuré qu'à chaque fois, je ferai les mises au point que je jugerai utiles.*

Jacques LAFLEUR

Monsieur Harold MARTIN

# La page est tournée !

Prétendre que la page est tournée impose de la part du successeur d'avoir au préalable la capacité d'écrire la sienne.

Voilà ainsi résumée toute la question.

Cette capacité englobe des qualités de courage, d'imagination, de compétence, d'anticipation. Elle est la marque des vrais chefs.

Le passé et l'immobilisme actuel tendent à prouver que ces qualités font aujourd'hui défaut au Rassemblement.

Le raisonnement qui y est conduit est curieux : les responsables s'approprient le patrimoine du mouvement par " une refondation " alors que dans le même temps ils veulent modifier ce qui en a fait son succès.

En effet, le Rassemblement a construit l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Il possède de ce fait un patrimoine exceptionnel. Mais, il ne faut pas se tromper : ceux qui s'en réclament aujourd'hui, n'ont pas fait cette histoire.

Les militants du Rassemblement ont été trompés par les termes employés. Celui de refondation est particulièrement révélateur. Il convient de s'interroger sur la nécessité de refonder un mouvement qui a permis d'amener la paix en Nouvelle-Calédonie, en somme de réaliser un miracle.

La refondation apparaît donc comme un argument de politique politicienne pour s'approprier l'attention des gogos.

**Le pouvoir était pour eux une fin en soi**, le congrès du 2 juillet en est un exemple.

Mais maintenant qu'ils croient l'avoir obtenu, qu'en font-ils ?

Les nouveaux responsables n'ont pas compris que leur travail allait débiter à ce moment précis et que les calédoniens les jugeraient maintenant sur leur compétence. Autrement dit, **il n'y a plus de paravent entre la population et eux-mêmes.**

Ces nouveaux responsables ne s'en sont pas immédiatement rendus compte. Ils

devront maintenant affronter la population et déjà certains perdent de leur superbe.

Déjà, malheureusement, si peu de temps après qu'ils s'en soient emparés, **le Rassemblement est en voie de « squelettisation »**. Il est moribond.

Le sentiment qui prévaut dans l'opinion publique et chez les militants du Rassemblement est que **la « nouvelle équipe de responsables » est devant une page blanche.**

En panne d'idées, de courage...

Elle est dans la complète incapacité d'écrire les premiers mots d'une nouvelle page qui tracera à ceux qui attendent le chemin à suivre.

Cette inconsistance, ces manques, profitent au parti « fourre-tout » qui dirige actuellement la Nouvelle-Calédonie.

Où est l'alternative alors pour les calédoniens ?

Toute cette mascarade ressemble à une bulle de savon. Brillante au début, chacun sait pourtant qu'elle est éphémère et ce qu'il en advient après un certain moment.

**Il faut donc que les calédoniens se posent les bonnes questions et se demandent qui pourra y répondre.**

Il leur est d'abord indispensable de se sentir concernés par la métropole car ce qui s'y passe rejaillit sur la Nouvelle-Calédonie.

La France a été la raison de nous battre afin que la Nouvelle-Calédonie demeure au sein de la République.

Mais, qui sait aujourd'hui quelle est sa situation sociale ?

Qui sait que les couvre-feux ont été instaurés dans les grandes villes des banlieues ? (triste souvenir pour la Nouvelle-Calédonie)

Qui sait que le gouvernement se débat dans des difficultés financières considérables ?

Qui sait quelles en seront les conséquences pour la Nouvelle-Calédonie ?

Qui sait que l'Etat devra tenter de mettre de l'ordre dans ce qui devait être le développement industriel et métallurgique de ce territoire ?

Qui sait si il y arrivera ?

Qui sait alors si les tenants actuels du pouvoir et les élus seront capables de proposer autre chose que des déclarations fréquentes et multiples en contradiction avec la réalité ?

**ASSEMBLEE NATIONALE**

**Jacques LAFLEUR**  
DEPUTE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

NOUMEA, le 23 novembre 2005

05.23184N/NL

*Monsieur le Président,*

*Vous avez, au cours de votre interview au journal télévisé de RFO, expliqué et justifié les recours interjetés contre l'attribution des permis de recherche à Goro-nickel.*

*Le Rassemblement-UMP aurait dû dénoncer votre comportement et celui de votre mouvement mais il est vrai qu'il est maintenant inexistant.*

*En effet, ne pas respecter les décisions votées par l'assemblée délibérante élue par le peuple souverain dans le seul but de tenter de tenir vos promesses électorales est une pratique de république bananière.*

*Les pays politiquement instables où les règles changent au gré des dirigeants ne peuvent pas attirer les investisseurs.*

*D'ailleurs, vous ne connaissez pas la réaction d'Inco à l'annonce de cette annulation même si il est vrai, je vous ai entendu dire que " connaissant Scott Hand... " ; ce qui révèle, au passage, votre immense vanité. Je note qu'Inco a déjà fait part de sa " déception " et qu'elle " communiquera en temps requis ce qu'elle entend faire ".*

*Une des hypothèses plausibles est la décision d' Inco de retarder à une échéance de 5 ou 10 ans son installation en Nouvelle-Calédonie. Que direz-vous alors ? Que ferez-vous si Inco sollicite une nouvelle fois ce permis comme cela pourrait être le cas ? Je vous rappelle que d'autres, pourtant expérimentés, avaient fait échouer, voilà trente ans, le projet d'implantation d'Inco.*

*Il semble donc que vous ne maîtrisiez pas tous les éléments du dossier et que vous ne sachiez pas par exemple quel est l'accord conclu avec les propriétaires réels de Falconbridge.*

*Vous jouez ainsi impunément avec l'avenir de ce territoire et je crains que, comme bien d'autres, vous quittiez la Nouvelle-Calédonie à la première bourrasque.*

*Je dénonce donc votre attitude irresponsable. Le pouvoir ne doit jamais être pour un élu une fin en soi. Vous l'avez conquis, et vous le savez, grâce à des alliances peu honorables dont vous devrez payer le prix.*

*Dans le seul intérêt de ce territoire, je vous encourage, ainsi que vos collègues, à cesser de gérer de façon fantaisiste la Nouvelle-Calédonie.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.*

Jacques LAFLEUR

Monsieur Philippe GOMES

# Projets miniers ?

## Y-a-t-il anguille sous roche ?

*Peut-être devrions-nous d'ailleurs dire anguilles au pluriel ?  
La position d'Eramet mérite en effet d'être clarifiée :*

Seul métallurgiste de Nouvelle-Calédonie, **Eramet n'a jamais voulu et ne voudra jamais de concurrent localement.**

Pourtant, Eramet ne peut éviter l'exploitation des latérites par Inco dans le Sud pour deux raisons.

La première est que le projet est d'ores et déjà sérieusement engagé, la seconde est que le procédé inventé vaut de l'or.

Pour Eramet aussi. Car, ce procédé, qui lui permettra, dans l'absolu, de compter dans son actif minier des milliards de tonnes de latérites, augmente, par sa seule existence, ses réserves et induit une forte augmentation de la valeur de son actif.

Nous reviendrons sur Eramet au moment de l'usine du Nord.

Le Nord justement ne doute pas de la réalisation de ce projet.

La date de construction est cependant inconnue parce que tributaire de l'accord de Bercy et du montant d'une nouvelle défiscalisation.

Falconbridge n'est pas signataire de l'accord de Bercy qui deviendra caduque fin décembre 2005. Le gouvernement pourrait cependant accorder une prorogation de 6 mois. A cela s'ajoute la tentative d'offre publique d'achat de Falconbridge par Inco. Mais, cette dernière aurait échoué au profit d'une société suisse-mexicaine...

La conclusion doit s'imposer d'elle-même aux calédoniens : les dirigeants

actuels sont dans l'ignorance et ne savent pas où ils emmènent la population.

La condition de défiscalisation, si elle est remplie, **engendrera une inégalité de traitement entre Goro-nickel- qui a bénéficié d'une enveloppe de défiscalisation de 500 millions de dollars et SMSP/Falconbridge - qui aurait bénéficié d'1 milliard 200 millions US \$.**

Une telle différence est difficile à justifier car, si il est acquis que le projet du Nord est réalisable, personne ne peut néanmoins dire quand sa réalisation sera effective.

Ceci exposé, il reste deux inconnues :

La première est le but poursuivi par André Dang.

Son dessein inavoué est vraisemblablement, si Falconbridge se trouve dans l'impossibilité de poursuivre son projet, de faire revendiquer par la SMSP le massif de Koniambo. De cette manière, il pourra exporter du minerai au Japon. Une telle affirmation peut surprendre aujourd'hui parce que les relations d'André Dang et de PAMCO ne sont pas au mieux mais demain... ? Et, **A. Dang a une influence considérable en province Nord et sur Paul Néaoutyine...**

La seconde inconnue ( si on peut l'appeler ainsi) est la stratégie d'Eramet.

Depuis ses bureaux parisiens, à l'abri des indiscrétions, les dirigeants, dont Madame A. Lauvergeon, présidente d'AREVA, expliquent à l'Etat qu'il serait plus judicieux de substituer Eramet à Falconbridge pour au moins trois raisons : Eramet est d'abord une société française, ensuite elle possède un procédé qui a fait ses preuves et connaît enfin parfaitement le territoire et ses hommes.

La question véritable aujourd'hui est de savoir ce que souhaitera ou exigera la province Nord pour le Koniambo.

Le projet du Sud est plus avancé. Mais, la question de la réaction d'Inco à la décision du tribunal administratif relative au permis de recherche sur Prony mérite d'être posée. L'hypothèse de retarder la construction de son usine de 10 ou 15 ans paraît plausible.

Ceux qui savent tout, comme Didier Leroux qui a demandé cette annulation, **se sont-ils posé la question de simple bon sens pour la Nouvelle-Calédonie et la province Sud d'avoir deux usines métallurgiques, chacune de part et d'autre de la baie de Prony ?**

# L'impact de la hausse des hydrocarbures Sur les secteurs économiques de la Nouvelle-Calédonie

Le prix du baril de pétrole a été coté ces derniers jours autour de 70 dollars US le baril, ce qui fait dire aux spécialistes que l'on est dans le troisième choc pétrolier. Sur la période comprise entre octobre 2003 et avril 2005, le baril de Brent a été augmenté de 75 % en US\$ mais de 58 % seulement en XPF (effet de la baisse du dollar).

En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, les effets de la hausse du pétrole sont conformes à la hausse générale : du premier octobre 2003 au premier juillet 2005, les prix CAF ont évolué comme suit :

- ⇒ essence : de 0,2096 à 0,3245 , soit + 54,8 % sur la période, correspondant à une **augmentation** moyenne de **5,2 %** par trimestre,
- ⇒ gazole : de 0,1928 à 0,3245 , soit + 68,3 %, **augmentation** moyenne : **7,7 %** par trimestre,
- ⇒ kérosène : de 0,1903 à 0,3664 , soit + 92,5 %, **augmentation** moyenne : **9,8 %** par trimestre,
- ⇒ fioul lourd : pas de chiffres.

L'augmentation du prix de **l'essence** affecte essentiellement les transports des particuliers. L'augmentation des prix s'est donc traduite dans une première phase par l'absorption de la taxe de stabilisation puis par l'augmentation des prix à la pompe en juillet (de 0,9559 à 0,9726 /l). La modération de cette augmentation est due en partie à une diminution de taxe concomitante. Il est probable qu'une nouvelle augmentation devra intervenir dans les mois qui viennent.

Le **gazole** concerne également les transports pour l'essentiel, mais cette consommation intéresse surtout l'outil industriel :

- ⇒ la métallurgie pour 0,6 % de la consommation donc faible incidence,
- ⇒ l'électricité pour 4,3 % pour des groupes électrogènes, cette augmentation doit se diluer dans le reste des besoins en la matière,
- ⇒ les mines pour 14 % ; les prix élevés du nickel permettent cette augmentation sans trop de douleur,
- ⇒ les autres transports pour 81 % ; l'augmentation du gazole pourrait affecter les marchés de construction des unités métallurgiques.

**Le kérosène** intéresse la marche des turbines de Ducos d'appoint à la production d'électricité mais l'augmentation reste d'un poids très faible. Par contre, l'augmentation peut affecter les comptes des compagnies d'aviation, notamment Aircal. Une augmentation des tarifs de transports aériens devra certainement être envisagée.

**Le fioul lourd** est utilisé en métallurgie par la SLN (12 %) mais surtout à la production de l'électricité des centrales de Doniambo et de Népoui (88 %). On ne connaît pas le prix CAF de ce produit mais il est probable qu'il doit subir également la hausse générale. En matière de production électrique, la hausse des coûts devrait être compensée sur le moyen terme, par l'arrivée de la centrale de Prony énergie du fait de son alimentation en charbon, mais sans savoir exactement quand.

## Le nouveau Rassemblement-UMP a du pain sur la planche, son président aussi.

En effet, ce parti, important, est composé à sa tête de personnes certes de bonne volonté, mais sans beaucoup d'expérience. Déjà, le premier organigramme proposé par le président met en relief une équipe incapable de gérer et de dynamiser un grand mouvement.

Reste seul, monsieur Bernard Deladrière, homme de grande qualité mais dont la formation est d'être administrateur et non homme politique.

Le Rassemblement souffrira dans ces conditions de certaines lacunes dont quelques unes apparaissent déjà.

La première est sans doute l'absence de majorité et par voie de conséquence l'impossibilité d'obtenir des résultats tangibles, en Nouvelle-Calédonie comme en métropole :

- En métropole, car la représentation

parlementaire locale n'est plus tout à fait sur la même longueur d'onde.

Il est légitime de se demander si Jacques Lafleur aura les mêmes rapports avec Pierre Frogier tandis que Simon Loueckhote semble plutôt laissé de côté par la nouvelle équipe.

- En Nouvelle-Calédonie, car l'absence d'une majorité stable représente un danger dont il faut avoir conscience car elle induit la paralysie du système institutionnel calédonien ; base, faut-il le dire, des accords de Matignon et de Nouméa.

En outre, le dialogue entre indépendantistes et non indépendantistes a été rompu ainsi qu'entre indépendantistes eux-mêmes.

Chacun a des aspirations propres: les uns aspirent à reconquérir le pouvoir, les autres à ne pas le perdre.

Avec pour seul objectif le pouvoir, les anti-indépendantistes pratiquent une politique du quotidien influencée par la conjoncture. Ils perdent alors de vue l'essentiel car ces conditions rendent difficile la réflexion sur l'avenir à moyen et long terme. Ainsi, à titre d'exemple, les réunions du comité politique du Rassemblement ne débouchent sur aucune idée nouvelle ou sujets de réflexion.

**Or, il faut être lucide : des difficultés se présenteront rapidement. Leur résolution nécessitera réflexion, anticipation et imagination.**

Quatre problèmes essentiels demanderont à être résolus sous peine de désordres graves. Déjà, à titre indicatif, il convient de reconnaître que **l'Accord de Nouméa est obsolète à plus d'un titre. Ceux qui prétendent le contraire trompent la population.**